La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « *Ik* meende iemand aan de deur te horen » (« Je pensais = j'ai pensé (d') avoir entendu quelqu'un à la porte »).

Ce verbe « MENEN » est considéré comme « régulier » (comme la grande majorité des verbes néerlandais) au prétérit (ou O.V.T.), NE fait PAS partie de la minorité des verbes irréguliers (faisant l'objet des « temps primitifs ») et NE fait PAS partie de la minorité « irrégulière » des verbes réguliers, résumée par les consonnes présentes dans « 'T KOFSCHIP » ; en effet le radical (première personne du présent, « Ik meen ») se terminant par la consonne « N », on trouvera le « DE » majoritaire comme terminaison du prétérit :

« MEEN » + « DE » = « MEENDE ».

© 2019, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen

